

N° 25-03-09

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2025.

Nombre de conseillers :

En exercice : **11**

Présents : **9**

Votants : **11**

PRÉSENTS : M.M. MOISAN (Maire), DELAUAUD, ROUXEL
MANIANGA-KEYET, DA SILVA PEDRO, FORTIN.
Mmes JACQUENET, DESPINS, VOLLAND.

EXCUSÉS : M. KERJEAN (pouvoir à M. ROUXEL), Mme
FOURNET (pouvoir à Mme JACQUENET).

SECRETARIE DE SÉANCE : Mme JACQUENET.

**OBJET : Affectation
du résultat**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'excédent de recettes de fonctionnement réalisé en 2024 au budget annuel de la commune est de **203 354,96 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'affecter la totalité de la somme en section de fonctionnement (article 002).

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 31 mars 2025.

Le Maire,
Bernard MOISAN



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Moisan', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BREUIL-BOIS-ROBERT' and a central emblem.